Réf. Farde e-Assemblées : 2424220

N° OJ : 38

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/12/2021

Objet : World Clean up Day 18/09/2021 - Concours de la plus belle photo d'action de propreté ou de ramassage collectif réalisé dans la rue ou dans les espaces verts de la Ville.- Règlement.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle loi communale, notamment les articles 112 et 117 ;

Considérant que le samedi 18 septembre 2021 a eu lieu la journée mondiale de la propreté (World Cleanup Day) et qu'à cette occasion, la Ville de Bruxelles et son service Propreté Publique ont mis des activités en place ;

Considérant notamment que parmi ces activités, un concours photo a été organisé avec un prix de 100,00 EUR décerné pour la plus belle photo de remassage de déchets, sachant que l'identité du lauréat est joint au présent arrêté ;

Considérant que la liste des membres du jury a été présentée au Collège, de même que l'identité du lauréat ;

Considérant qu'il convient, afin de bien organiser ce concours, de fixer les conditions d'organisation et de participations dans un règlement ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article1er :

Le règlement d'organisation et de participation au concours de la plus belle photo d'action de propreté ou de ramassage collectif réalisé dans la rue ou dans les espaces verts de la Ville à l'occasion de la journée mondiale de la propreté, le samedi 18 septembre 2021, est adopté.

Article 2 : La dépense de 100,00 EUR, financé via l'article 87605/331/01 du budget ordinaire de 2021, pour la remise de prix au lauréat sélectionné par le jury, dont l'identité est renseignée en annexe du présent arrête, est adoptée.

Annexes :

Règlement FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)